



C.C. AUDIT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

**ASSOCIATION AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL
DE LA VILLE DE NEUILLY-SUR-MARNE
Hôtel de Ville
1, Place François Mitterrand
93 330 NEUILLY-SUR-MARNE**



T.: 01 44 06 76 76 - k.malou@cc-audit.fr - 17, avenue d'Italie 75013 PARIS
Société de Commissariat aux Comptes au capital de 10 000 euros inscrite à la Cour d'Appel de Paris
Numéro de TVA Intracom : FR50 452 232 184 - SIREN : 452 232 184 RCS PARIS - Code Naf: 6920Z

ASSOCIATION AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL
DE LA VILLE DE NEUILLY-SUR-MARNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale annuelle,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale annuelle, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

V. Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

a) Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

b) Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris, le 25 octobre 2022

Karim MALOU
Gérant associé
Commissaire aux Comptes


SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes **CIRCC**
17 avenue d'Italie DE PARIS
75013 PARIS
Tél. 01 44 06 76 76
Mail : k.malou@cc-audit.fr
Siret 452 232 184 00021

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	2 355,76	588,94	1 766,82	
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	3 138,60	2 842,69	295,91	534,23
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	5 494,36	3 431,63	2 062,73	534,23
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés	1 060,00		1 060,00	1 690,50
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	11 483,84		11 483,84	65 488,59
Valeurs mobilières de placement	57 292,69		57 292,69	67 136,03
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	11 104,83		11 104,83	6 772,73
Charges constatées d'avance	21 311,20		21 311,20	8 053,09
TOTAL (II)	102 252,56		102 252,56	149 140,94
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	107 746,92	3 431,63	104 315,29	149 675,17

SARL C.C. AUDIT
 Commissaire aux Comptes 
 17 avenue d'Italie
 75013 PARIS
 Tél. 01 44 06 76 76
 Mail : k.malou@cc-audit.fr
 Siret 452 232 184 00021

BILAN PASSIF

PASSIF	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	177 669,11	177 669,11
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	-129 923,34	-125 442,26
Excédent ou déficit de l'exercice	-4 981,31	-4 481,08
<i>Situation nette (sous total)</i>	42 764,46	47 745,77
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	42 764,46	47 745,77
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		18 032,46
TOTAL (II)		18 032,46
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	46 891,46	21 796,94
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 156,37	11 906,00
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		48 314,00
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	4 503,00	1 880,00
TOTAL (IV)	61 550,83	83 896,94
Ecart de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	104 315,29	149 675,17

SARL C.C. AUDIT
 Commissaire aux Comptes 
 17 avenue d'Italie
 75013 PARIS
 Tél. 01 44 06 76 76
 Mail : k.malou@cc-audit.fr
 Siret 452 232 184 00021

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	3 555,00	3 440,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	36 995,65	25 753,50
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	744,92	725,16
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	250 325,00	248 042,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	18 032,46	-18 032,46
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	85 010,50	69 879,56
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	394 663,53	329 807,76
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	44 669,44	33 638,99
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	62 836,21	59 737,28
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	827,26	238,32
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	291 468,06	240 919,84
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	399 800,97	334 534,43
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-5 137,44	-4 726,67
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	156,13	245,59
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	156,13	245,59
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	156,13	245,59

SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes 
 17 avenue d'Italie
 75013 PARIS
 Tél. 01 44 06 76 76
 Mail : k.malou@cc-audit.fr
 Siret 452 232 184 00021

COMPTES DE RÉSULTAT

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	-4 981,31	-4 481,08
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	394 819,66	330 053,35
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	399 800,97	334 534,43
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-4 981,31	-4 481,08

SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes 
 17 avenue d'Italie
 75013 PARIS
 Tél. 01 44 06 76 76
 Mail : k.malou@cc-audit.fr
 Siret 452 232 184 00021

Annexe comptable

SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes
17 avenue d'Italie
75013 PARIS
Tél. 01 44 06 76 76
Mail : k.malou@cc-audit.fr
Siret 452 232 184 00021



ANNEXE ASSOCIATION

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ECARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES			
<i>Var. des fonds propres avec la part liées à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	0		
LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE			
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	0		
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	0		
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRES			

SARL C.C. AUDIT
 Commissaire aux Comptes **C.C.C.**
 17 avenue d'Italie
 75013 PARIS
 Tél. 01 44 06 76 76
 Mail : k.malou@cc-audit.fr
 Siret 452 232 184 00021

ANNEXE ASSOCIATION

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 104 315,29 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -4 981,31 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La présente annexe aux comptes annuels vise à fournir une information complémentaire pertinente sur l'entité concernée. En conséquence, seuls les éléments significatifs et non déjà mentionnés dans le bilan ou dans les comptes sont présentés ci-après.

Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de l'association :

L'association constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas eu d'impact significatif en raison de son activité sur la continuité de l'exploitation.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Amortissements :

Les biens amortissables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels 1-3 ans

SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes 
17 avenue d'Italie
75013 PARIS
Tél. 01 44 06 76 76
Mail : k.malou@cc-audit.fr
Siret 452 232 184 00021

ANNEXE ASSOCIATION**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|-----------------------------------|---------|
| - Matériel de bureau informatique | 3-5 ans |
| - Autres matériels | 3 ans |
| - Mobiliers | 5 ans |

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes 
17 avenue d'Italie
75013 PARIS
Tél. 01 44 06 76 76
Mail : k.malou@cc-audit.fr
Siret 452 232 184 00021

ANNEXE ASSOCIATION

SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes 
17 avenue d'Italie
75013 PARIS
Tél. 01 44 06 76 76
Mail : k.malou@cc-audit.fr
Siret 452 232 184 00021

ANNEXE ASSOCIATION

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORP. INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	609	2 356
CORP. CORP.	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui		
		Instal.géné., agencts & aménagts const.		
	Installations techniques, matériel & outillage indust.			
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencts & aménagts divers		
		Matériel de transport	3 139	
Matériel de bureau & info., mobilier				
Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL III		3 139		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL IV				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		3 748	2 356	

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORP. INCORP.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II		609	2 356
CORP. CORP.	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Ins. gal. agen. amé. cons			
	Inst.tech., mat. outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencts, aménagts d.			
		Matériel de transport			3 139
Mat.bureau, info., mob.					
Emballages récup. div.					
Immos corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL III				3 139	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
TOTAL IV					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			609	5 494	

SARL C.C. AUDIT
 Commissaire aux Comptes **CRCC**
 17 avenue d'Italie
 75013 PARIS
 Tél. 01 44 06 76 76
 Mail : k.malou@cc-audit.fr
 Siret 452 232 184 00021

ANNEXE ASSOCIATION

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		609	589	609	589
TOTAL		609	589	609	589
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	2 604	238		2 843
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		2 604	238		2 843
TOTAL GENERAL		3 213	827	609	3 432

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ANNEXE ASSOCIATION

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 060	1 060	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input type="text"/>			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	11 484	11 484		
Charges constatées d'avance	21 311	21 311		
TOTAUX		33 855	33 855	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(3) Créances reçues par legs ou donations	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)		

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Le cas échéant, celles-ci ont été dépréciées par voie de provision si la valeur de marché (pour les titres cotés) ou la valeur probable de revente (pour les titres non cotés) à la date de clôture est inférieure à la valeur d'acquisition.

SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes
 17 avenue d'Italie
 75013 PARIS
 Tél. 01 44 06 76 76
 Mail : k.malou@cc-audit.fr
 Siret 432 232 184 00021



ANNEXE ASSOCIATION

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance inscrites à l'actif représentent les billets achetés d'avance, les charges sur les activités ou voyages à venir l'année suivante ainsi qu'une prime d'assurance payée d'avance.

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	21 311
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	21 311

PRODUITS À RECEVOIR

Les produits à recevoir sont constitués de :

- Bons et avoirs à valoir suite annulation d'événements
- Produits à recevoir agents
- Redevance distributeur à recevoir

SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes 
 17 avenue d'Italie
 75013 PARIS
 Tél. 01 44 06 76 76
 Mail : k.malou@cc-audit.fr
 Siret 452 232 184 00021

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 060
Autres créances	11 484
Disponibilités	
TOTAL	12 544

TABEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Fonds dédiés :

Les fonds dédiés au passif des comptes annuels correspondent à la partie de la subvention dédiées aux oeuvres sociales et non utilisées au cours de l'exercice et s'élevent à la clôture de l'exercice à 0 euros.

Suivant courrier du Maire, l'Amicale du Personnel Communal est autorisée à utiliser le reliquat de l'année précédente pour des dépenses liées à des oeuvres sociales.

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subvention oeuvres sociales				18 032,46					
TOTAL				18 032,46					

SARL C.C. AUDIT
 Commissaire aux Comptes 
 17 avenue d'Italie
 75013 PARIS
 Tél. 01 44 06 76 76
 Mail : k.malou@cc-audit.fr
 Siret 452 232 184 00021

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France Actions réalisées par l'organisme Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			1.1. Cotisations sans contrepartie		
1.2. Réalisées à l'étranger Actions réalisées par l'organisme Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.2. Dons, legs et mécénats Dons manuels Legs, donations et assurances-vie Mécénats		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			1.3. Autres ressources liées à la générosité du public		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public					
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS			TOTAL DES RESSOURCES		
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL			TOTAL		
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)		
			(+) EXCÉDENT OU (-) INSUFFISANCE DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
			(-) INVESTISSEMENTS ET (+) DÉINVESTISSEMENTS NETS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
EMPLOIS DE L'EXERCICE			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Réalisées en France			Bénévolat	18 903,50	14 158,00
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	4 036,00	4 036,00
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	22 939,50	18 194,00	TOTAL	22 939,50	18 194,00
	22 939,50	18 194,00			

SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes
17 avenue d'Italie
75013 PARIS
Tél. 01 44 06 76 76
Mail : k.malou@cc-audit.fr
Siret 452 232 184 00021



SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes 
17 avenue d'Italie
75013 PARIS
Tél. 01 44 06 76 76
Mail : k.malou@cc-audit.fr
Siret 452 232 184 00021

ANNEXE ASSOCIATION

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes
17 avenue d'Italie
75013 PARIS
Tél. 01 44 06 76 76
Mail : k.malou@cc-audit.fr
Siret 452 232 184 00021



ANNEXE ASSOCIATION

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine		46 891	46 891		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		10 156	10 156		
Personnel & comptes rattachés					
Sécurité sociale & autres organismes sociaux					
Etat & Impôts sur les bénéfices					
autres Taxe sur la valeur ajoutée					
collectiv. Obligations cautionnées					
publiques Autres impôts, taxes & assimilés					
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		4 503	4 503		
TOTAUX		61 551	61 551		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

SARL C.C. AUDIT
 Commissaire aux Comptes 
 17 avenue d'Italie
 75013 PARIS
 Tél. 01 44 06 76 76
 Mail : k.malou@cc-audit.fr
 Siret 452 232 184 00021

ANNEXE ASSOCIATION

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance inscrits au passif représentent les cotisations de l'année suivante réglées d'avance et les participation agents sur les activités ou voyages à venir l'année suivante.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	4 503
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	4 503

CHARGES À PAYER

Les charges à payer sont représentées par les :

- Fournisseurs, factures à payer ou non parvenues
- Charges à payer agents

SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes
 17 avenue d'Italie
 75013 PARIS
 Tél. 01 44 06 76 76
 Mail : k.malou@cc-audit.fr
 Siret 452 232 184 00021



CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 156
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	10 156

ANNEXE ASSOCIATION

montant en €

+ Cotisations reçues	3.555
- Reversements de cotisation	0
+ Subventions reçues (*) (**)	250.325
+ Autres produits reçus	122.751
+ Produits financiers reçus	156
= TOTAL RESSOURCES	376.787

(*) La subvention attribuée au titre de l'exercice par la Mairie fait l'objet d'une convention entre les deux parties. A cette subvention s'ajoute une subvention de mise à disposition d'agent.

SARL C.C. AUDIT
Commissaire aux Comptes 
17 avenue d'Italie
75013 PARIS
Tél. 01 44 06 76 76
Mail : k.malou@cc-audit.fr
Siret 452 232 184 00021